

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

N° 142 / MESR / DGES / DESP

Dakar, le 26 FEV 2016

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Objet : Agrément définitif de l'Enseignement Supérieur de la Gestion (ENSUP
AFRIQUE)

Référence :

Vu/ le décret n°2011-1030 du 25 juillet 2011, portant statut des
établissements privés d'enseignement supérieur

Vu/ la lettre N°142/MESR/DGES/DESP/DSQ/fl. du 30 Mai 2007 donnant
agrément provisoire à l'ENSUP AFRIQUE

Vu/ le rapport du conseil scientifique de l'ANAQ-Sup en sa session du 05
Février 2016

Monsieur le Déclarant responsable,

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche atteste que
l'Enseignement Supérieur de la Gestion bénéficie d'un agrément définitif
enregistré sous le numéro 142/MESR/DGES/DESP/DSQ/fl.

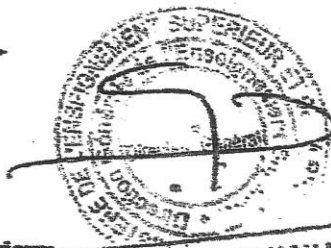
Le présent agrément définitif couvre tous les programmes de l'établissement
autorisés par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Déclarant responsable, l'assurance de ma
considération distinguée.

M. Cheikh Biteye

Déclarant responsable

Dakar/Sénégal



Direction Générale de l'Enseignement Supérieur
4, Av. Cheikh Anta Diop - DAKAR

Tél : 33 822 14 24 / 33 822 14 32 - Fax 36005 - 33 822 14 25

M. Mamadou SANGHATE